



3. Demande d'un crédit d'engagement pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe

Numéro du projet	Domaine 2022/02
Numéro d'investissement	Conseil général 2022/03
Mandant	Conseil communal – Stéphane Rey, Christina Darcey
Chef de projet	

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Fabien Monney		OK	Il s'agit d'un investissement prévu au budget d'investissement 2022
Administrateur des finances	François Guerry		OK	Financé par les liquidités courantes Amortissement de 3% sur 33 ans 1/3

1. Contexte

Actuellement, les effectifs de notre cercle scolaire restent stables. Nous avons par contre échappé de peu, pour la rentrée 2021, à l'ouverture d'une nouvelle classe. De plus, notre établissement scolaire manque régulièrement de locaux et une des classes ne permet d'accepter que 14 élèves.

Durant les prochaines années, nous ne nous attendons pas à une explosion du nombre d'élèves mais nos infrastructures sont à la limite. Selon la planification actuelle nous devrions pour la rentrée 2025-2026 créer une nouvelle classe pour répondre aux besoins.

Au chapitre de la petite enfance, nous nous attendons à ce que l'ouverture de la crèche en août augmente l'attrait de notre commune pour les familles.

2. Analyse et proposition

Avec la stabilité des effectifs scolaires actuels, le Conseil communal a opté pour une stratégie de rénovation des bâtiments scolaires existant plutôt que d'investir dans la construction d'un complexe neuf. Cette démarche permettra à notre collectivité de mettre en conformité ses bâtiments du patrimoine administratif et respecter le cadre légal nouvellement défini. Avec la stabilité démographique qui s'annonce, l'ouverture d'une ou deux salles de classe permettra de répondre aux besoins à moyen terme. Les bâtiments existants offrent des volumes généreux et ont un potentiel intéressant pour permettre de créer les locaux annexes dont les écoles ont besoin (salle des maîtres, salle pour les cours d'appuis, etc).

Cette stratégie du Conseil communal est en accord avec les résultats de la démarche participative lancée en 2018 et la volonté de la population de garder une école sur deux sites.

En investissant dans les bâtiments existants, nous léguons aux générations futures des bâtiments avec une faible empreinte énergétique mais également la possibilité de construire des bâtiments répondant aux besoins de leur époque (référence aux terrains disponibles à l'est de la grande salle).

La première étape de travaux concernera la transformation de l'appartement servant actuellement à la crèche en salle de classe supplémentaire. Les travaux pourront commencer en août 2022 lorsque la crèche aura déménagé dans ses nouveaux locaux de la ferme communale.

Les élèves pourront ainsi prendre possession de la nouvelle salle de classe ainsi créée après les vacances de Noël 2022.

Dans le courant de l'hiver 2022-2023, le résultat de l'étude de faisabilité pour la rénovation et revalorisation de l'école de Châbles sera présenté au Conseil général. Cette étude prévue dans le cadre du crédit d'étude accepté en septembre 2021 démontrera le potentiel de développement du site et des bâtiments existants.

Même si la planification scolaire pour la saison 2022-2023 ne sera connue qu'à la fin du printemps 2022. Nous ne savons pas à ce jour si nous allons cette année encore échapper à l'ouverture d'une nouvelle classe. Afin d'anticiper cette probabilité, le Conseil communal désire lancer, dès le déménagement de la crèche à l'été 2022, les travaux de conversion en salle de classe.

3. Le projet

Le projet consiste en la modification de l'appartement de la crèche en salle de classe et la création d'un vestiaire. Les parois intérieures de l'appartement seront abattues, les points d'eau seront déplacés (installation d'un lavabo dans la salle de classe).

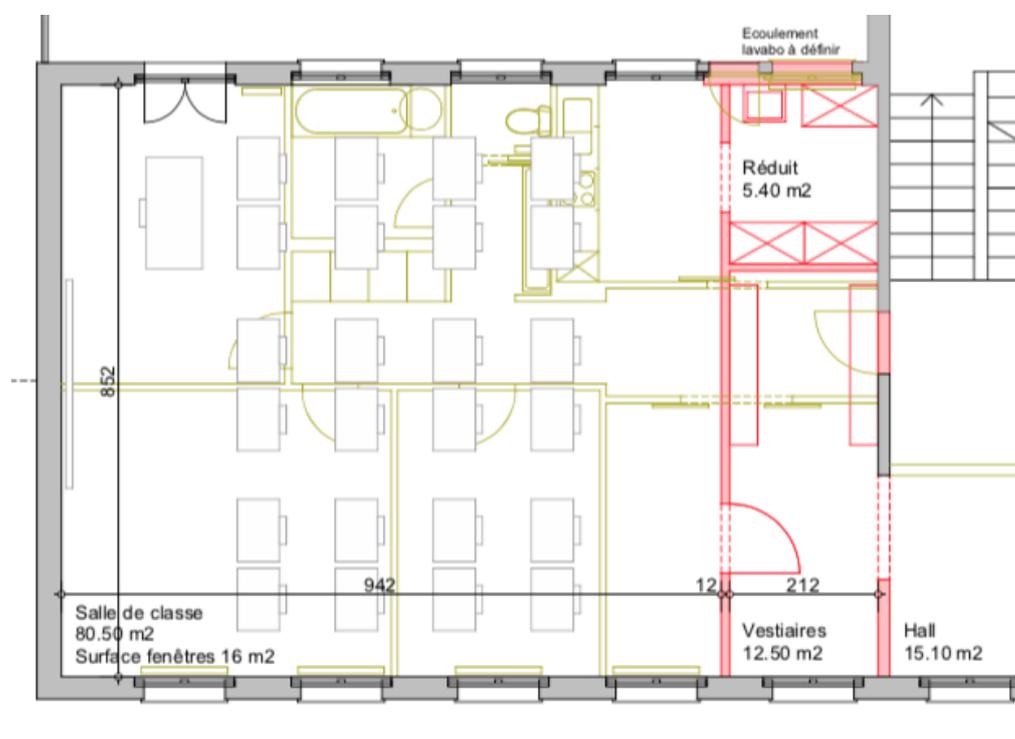


Fig. . 1 – plan du projet de rénovation

La nouvelle salle de classe créée disposera d'une surface de 80m² conformément aux exigences cantonales.

Le changement des radiateurs, des fenêtres et des protections solaires ne sont pas prévues dans cette étape. Ces interventions feront partie de l'étude de faisabilité en cours qui inclut la réfection de l'enveloppe du bâtiment. Les conclusions de cette étude votée par le Conseil général en septembre 2021 vous seront présentées en fin d'années 2022 début 2023.

Le mobilier (pupitre des élèves et du professeur) sera financé par un crédit d'engagement qui vous sera présenté par le dicastère des écoles. Le tableau interactif sera récupéré de la demi-salle de classe attenante. Dans ce projet des armoires murales sont prévues comme rangement.



Fig. 3 – cuisine



Fig. 4 – chambre de jeux



Fig. 3 – couloir



Fig. 3 – dortoir



Fig. 3 – bureau



Fig. 3 – salle d'eau

9. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande :

- de valider le projet de conversion de l'ancienne crèche en nouvelle salle de classe
- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 180'000.- TTC

Cheyres-Châbles, le 9 mars 2022

Rey Stéphane, Conseiller communal

Darcey Christina, Conseillère communale